



**HAL**  
open science

## Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2013, Université Paris 13. hceres-02027327

**HAL Id: hceres-02027327**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027327v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006692

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université Paris 13 - Paris-Nord - 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Considérée comme l'une des 20 licences classiques de l'Université Paris 13, la licence mention *Information et communication* propose une formation en Sciences de l'Information et de la Communication conçue selon une spécialisation progressive des étudiants avec 4 parcours possibles en L3 : *Médias, culture, Multimédia et innovation, Écrit, Entreprises*. Cette mention autorise la poursuite d'études en master correspondant au parcours choisi, notamment le master *Culture, médias* de l'UFR Communication de l'Université. Les étudiants ont également la possibilité de s'orienter vers la licence professionnelle *Scénariste nouveaux médias en apprentissage* et dans les masters professionnels proposés par Paris 8 et Paris 13. En 2010-2011, elle accueillait 385 étudiants (L1 : 143, L2 : 115, L3 : 127).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Information et communication* de l'Université Paris 13 propose des enseignements diversifiés en information et communication. Une spécialisation progressive (L1 généraliste, début de spécialisation en L2) amène à quatre parcours possibles en L3 : *Médias, culture, Multimédia et innovation, Écrit, Entreprises*. Le projet pédagogique dans son ensemble est cohérent compte tenu des parcours aménagés en L3 ; ses orientations sont liées

aux axes de recherche du LabSic, laboratoire en Sciences de l'information et de la communication dont dépendent 20 enseignants-chercheurs statutaires sur 22. La lecture du programme détaillé du semestre 6 amène cependant à se poser la question, d'une part, de l'articulation entre les unités d'enseignement fondamentales avec les quatre parcours aménagés, et, d'autre part, de l'adéquation des parcours de L3 avec des métiers identifiés. En effet, si « les fonctions d'assistant de communication » sont mentionnées comme accessibles à l'issue de la licence, les métiers indiqués semblent pour leur part relativement hypothétiques. On remarque aussi un nombre de cours magistraux plus important en L1 pour des enseignements généraux et, inversement, un nombre de travaux dirigés plus important en L3 pour des enseignements spécialisés. Le contrôle continu est privilégié sous différentes formes selon les contenus. Plusieurs enseignements d'ouverture et/ou de culture générale existent. Une unité d'enseignement transversale intègre l'anglais (à chaque semestre), la préparation au Certificat Informatique et Internet C2i (semestres 1, 2, 4), et les Techniques rédactionnelles (S3, S4) ; un stage est programmé au semestre 6, mais seule une indication de durée est indiquée à son sujet (huit semaines minimum). Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre, sans qu'un intervalle de deux mois ne soit respecté (1<sup>ère</sup> session en avril-mai, 2<sup>ème</sup> en mai-juin). Une évaluation des enseignements a été réalisée en L1 pour l'année 2011-2012 par l'Observatoire de la Vie Étudiante ; par ailleurs, un dispositif de suivi des compétences à travers un « carnet de bord » a été mis en place en L1 pour 2011-2012 et doit être étendu à toutes les formations à la rentrée 2013.

Les étudiants bénéficient des outils proposés par le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université concernant le tutorat d'accompagnement et la réorientation (déjeuner mensuel avec un responsable des Ressources Humaines, matinées d'ateliers de techniques de recherche d'emploi, ateliers REMOB, etc.). Des séances Projet Pédagogique et Professionnel sont proposées dans l'unité d'enseignement Méthodologie en semestre 1, et un suivi personnalisé est prévu dans le cas de reprise d'études. Les enseignants organisent des entretiens individuels en S1 et S2 et du tutorat est mené par des étudiants de master. À l'échelle de l'Université est mis en place le Semestre Optionnel de mobilité internationale (SOMI) ; le dossier fournit un tableau concernant les échanges ERASMUS, CREPUQ (Québec) et MICEFA (USA) au niveau de la mention. Concernant l'adaptation des enseignements, n'est prévu qu'un dispositif destiné aux étudiants salariés.

La préparation à l'orientation se déroule dans le cadre du Projet Pédagogique et Professionnel, à travers le stage et via les enseignants issus du monde professionnel. La poursuite d'études dans un master généraliste (*Culture, médias*) ou un master professionnel correspondant au parcours choisi, est cohérente. Le dossier de donne pas d'information sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3.

L'équipe de formation est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels. On note trois responsables pédagogiques (un par année, tous MCF), mais pas de responsable chargé de coordonner la formation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement formalisé, mais plusieurs réunions de concertation sont organisées par l'équipe de formation (comprenant des professionnels) au cours de l'année portant sur toute la licence ou une année spécifique. Les intervenants professionnels sont mentionnés face aux enseignements dispensés, mais sans indication sur leurs activités ou les organismes dont ils dépendent. La connaissance de la population étudiante émane des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Aucune information sur l'autoévaluation et la valorisation du diplôme n'est donnée.

- Points forts :
  - La cohérence du projet pédagogique.
  - La progressivité des enseignements.
  
- Points faibles :
  - Absence d'un conseil de perfectionnement formalisé.
  - Le faible taux d'encadrement en L1.
  - Le manque de connaissances sur l'insertion professionnelle.

## Recommandations pour l'établissement

L'encadrement des étudiants de la licence mention *Information et communication* de l'Université Paris 13 pourrait être amélioré en renforçant le taux d'encadrement en L1 - au moment où ils sont le plus fragiles dans leur parcours universitaire -, et dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite. Des efforts plus visibles dans la professionnalisation dans son ensemble pourraient également être portés, commençant par une meilleure connaissance de l'avenir des diplômés ou des types de stage réalisés (durée moyenne, lieux, projets), et ce, au regard des métiers visés. Par ailleurs, le pilotage de la licence mériterait d'être resserré ; on peut en effet s'étonner d'une triple gouvernance de la mention sans professeur chargé de leur coordination.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

**Le Président**

Université Paris 13  
99, avenue J-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse  
Tél. 01 49 40 30 05  
Fax. 01 49 40 32 52  
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des formations  
et diplômés  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation  
Le Vice-Président du Conseil  
des Etudes et de Vie la Universitaire**

  
**André TARDIEU**





Licence mention *Information et communication*

Domaine : *Sciences humaines et sociales*

Demande n° *S3LI140006692*

Nous souhaiterions porter à votre connaissance des informations complémentaires qui nous semblent essentielles à la compréhension de l'évolution de notre licence ces trois dernières années. Elles concernent le nombre d'heures étudiant et la question de l'insertion professionnelle.

Le point majeur concerne la comptabilisation du nombre d'heures global de notre formation. Depuis le changement des responsables de l'équipe pédagogique en 2011, nous nous sommes efforcés d'augmenter le volume horaire de notre formation. Nous avons indiqués dans notre dossier le chiffre de 950 heures qui ne concerne que l'année 2010-2011, et nous ne vous avons pas signalé les chiffres des années 2011-2012 et 2012-2013 qui marquent une forte augmentation du nombre d'heures global par étudiants. Comme vous pouvez le voir dans le tableau à la fin de notre réponse, le nombre global d'heures par étudiant s'élève en 2011-2012 à 1098 heures et en 2012-2013 à 1307 heures. En 2013-2014 nous pourrions ainsi atteindre le chiffre indiqué dans notre maquette qui correspond à 1382h. Depuis notre prise de fonction nous avons augmenté le volume horaire étudiant de 357 heures, dans un souci constant d'application du décret de Madame la Ministre Valérie PECRESSE et d'amélioration de la formation de nos étudiants, et ce, sous la contrainte de moyens constants (effectifs, budget et salles). Nous envisageons bien évidemment d'atteindre les 1500 heures le plus tôt possible comme le prescrit le nouvel arrêté licence.

Concernant le deuxième point, l'insertion professionnelle, nous manquons effectivement au sein de l'université Paris 13 d'indicateurs sur le suivi de nos étudiants. Mais nous avons multiplié, depuis 2011, les actions en direction de l'insertion de nos étudiants. Dès la première année, outre le projet personnel professionnel, les étudiants sont invités à remplir régulièrement un Carnet de bord qui doit leur permettre de réfléchir à leur projet professionnel, ils sont incités en L1 et L2 à effectuer des stages facultatifs et accompagnés dans leurs recherches. Par ailleurs, nous avons accru les interventions du service SCUIOP\_IP afin de renforcer sa visibilité au sein de notre formation. En L2 les étudiants doivent par ailleurs réaliser une enquête tutorée sur le secteur d'activité d'une entreprise (industries culturelles, évènementiel, agences de communication, etc..). Au cours de cette enquête, s'effectuant sur l'ensemble du second semestre, les étudiants sont amenés à rencontrer, à plusieurs reprises, les professionnels de la communication en poste, qui présentent leurs expériences ainsi que leur métier. En troisième année, nous avons décidé de rendre obligatoire un stage de 8 semaines. Dans les faits, les étudiants effectuent un stage d'une moyenne de trois mois, allant parfois jusqu'à six mois. Ils sont accompagnés par une coordinatrice qui les aide dans leur recherche (CV, lettres de motivation, préparation à l'entretien), les suit durant le stage et pilote la rédaction de leur mémoire de stage (problématisé, d'une trentaine de pages). Ce mémoire est par ailleurs sanctionné par une soutenance, qui permet à l'étudiant de mettre en perspective son expérience. Les stages sont effectués en majorité dans de petites entreprises du secteur marchand en Ile de France, mais également dans des collectivités locales (mairies en particulier) et des associations. Quelques stages se font à l'étranger et en Province. Les missions concernent plutôt la communication externe des

entreprises et associations, en particulier l'organisation d'évènements et les relations presse, mais également le développement d'outils de communication interne (journaux d'entreprise, intranet) et dans une moindre mesure les Ressources Humaines (le recrutement). Depuis la rentrée 2011-2012 les conventions de stage sont gérées en partenariat entre l'UFR des Sciences de la communication et l'UFR des Lettres sciences humaines et sociale. Cette coopération va aboutir à la création d'un fichier des employeurs et permettre de mieux cerner la durée et la nature des stages réalisés. Il s'agit d'un outil fort de visibilité sur les activités professionnelles des étudiants de licence qui, mis en place depuis un an et demi, n'a pas encore totalement porté ses fruits. Enfin, nous avons organisé tout au long de l'année un certain nombre de rencontres avec des professionnels, en 2012-2013 six professionnels sont venus présenter leur métier (attaché de presse, community manager, journaliste, etc...).

Nous espérons que ces informations permettront d'éclairer la question de la comptabilisation des heures de notre formation et des dispositifs mis en œuvre pour l'insertion professionnelle de nos étudiants.

Par ailleurs, votre préconisation d'un conseil de perfectionnement formalisé sera concrétisée dès la rentrée 2013-2014. Ce conseil aura pour missions de garantir la pertinence de notre dispositif pédagogique en mettant en perspective les évaluations des enseignements par les étudiants et en permettant un échange de bonnes pratiques professionnelles avec des collègues. Nous envisageons de l'ouvrir aux partenaires du PRES (Paris 3 et Paris 7 notamment). Nous allons également veiller à respecter l'écart de deux mois entre les sessions d'examen.

**Le volume horaire des trois années de licence a progressé depuis la rentrée 2011-2012.**

Année de licence	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Première	390h	413h	443h	443h
Deuxième	310h	345h	414h	471h
Troisième	250h	340h	450h	468h
Total	950h	1098h	1307h	1382h